



Grüässäch & Salut

Pétition relative au bilinguisme dans le canton de Berne

Le canton de Berne étant bilingue, il est prédestiné à exercer un rôle de passerelle dans la relation entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Cela figure même dans la Constitution du canton de Berne: „Il [le canton de Berne] coopère avec la Confédération et les autres cantons et se considère comme un lien entre la Suisse romande et la Suisse alémanique“.

Malheureusement la barrière de röstis linguistique traverse également le canton de Berne. La séparation des langues officielles cantonales est en fait beaucoup plus présente qu'il serait souhaitable pour exercer le rôle de lien qui lui est dévolu. Bien que cela soit prévu dans la Constitution, le canton ne soutient pas le bilinguisme de façon active ; ce faisant, il néglige l'utilisation du bilinguisme comme atout dans la formation, au sein de la société ainsi que dans les mondes économique et du travail.

Les signataires de cette pétition demandent donc:

- 1. L'élaboration d'un plan d'action pour le soutien actif du bilinguisme dans le canton de Berne.**
- 2. Le soutien des tentatives d'enseignement bilingue au niveau primaire et au niveau secondaire I et II.**

Les signataires attendent du Conseil d'Etat du canton de Berne qu'il prenne position sur ces propositions et souhaitent parvenir à ce que le canton de Berne endosse le rôle nécessaire de précurseur contre la barrière de röstis.

N°	Nom	Prénom	Domicile	Signature
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				

Toutes les personnes physiques peuvent signer cette pétition. Il n'est pas nécessaire de bénéficier du droit de vote, d'être citoyen Suisse ou d'être domicilié dans la canton de Berne.

Envoyer les listes (même partiellement remplies) au:

PDC de la ville de Berne, case postale 566, 3000 Berne 14

Homepage : www.cvp-stadtbern.ch